Cerebral

Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera

Rapport annuel 2018

Éditorial: Une vision d'avenir qui nous appartient **5** Oser la nouveauté, approfondir l'existant **7** Stratégie 2019-2023 **8** Prestations de services & projets: Réorientation stratégique **10** Vacances à l'étranger: Nouveaux horizons ou terrains connus **12** Nos cours de vacances 2018 en chiffres **14** Politique en faveur des personnes handicapées: manifestations, dossiers et trains à double étage **15** Finances: Bilan, comptes d'exploitation, annexe **18** Rapport de l'organe de révision **27** Nous sommes près de chez vous! **28** Impressum **30**

THE BOOK OF SOULS
WORLD TOUR 2016

Michel Jeanbourquin
président

Une vision d'avenir qui nous appartient

Est-il nécessaire de rappeler que notre association appartient à ses membres? De moins en moins, serais-je tenté de répondre. Pour faire suite au questionnement de l'année précédente, à savoir, «donner un sens aux perspectives», cette année a permis de se poser les bonnes questions, tous ensemble à travers une réflexion commune.

Plusieurs démarches pour comprendre les attentes de nos membres, celles des personnes concernées ou encore des proches, ont été menées par un comité central engagé et une équipe opérationnelle motivée. Il en est ressorti une stratégie en 6 thèmes essentiels, définissant les actions à mener pour les quatre prochaines années.

Cette stratégie, en plus de donner une vision d'avenir, renforce la crédibilité de notre organisation. Elle démontre que nous avons conscience de notre rôle et un cap pour l'assumer. Par les temps difficiles que nous vivons, cette stratégie va, sans aucun doute, beaucoup nous aider dans la recherche des fonds nécessaires à notre bon fonctionnement.

Auprès de l'OFAS tout d'abord, alors que nous sommes en pleine élaboration de nouveaux contrats de prestations. La clarté de notre action va dans le sens des exigences que l'OFAS souhaite lier aux subventions. Notre participation aux groupes de réflexion et la mise en place d'une commission OFAS devrait nous permettre de nous positionner comme partenaire efficace.

Auprès de la Fondation Cerebral ensuite dont un des rôles consiste à soutenir l'Association financièrement. Celle-ci doit faire face à des réductions de dons. Nous devons construire avec elle un partenariat efficace et établir des modes de fonctionnement qui répondent aux besoins de la cause que nous défendons.

Je suis serein. D'une part, parce que l'Assemblée des Délégués m'ayant réélu pour un deuxième mandat de trois ans, je dispose de plus de temps pour pouvoir réaliser mes engagements. D'autre part, parce que j'ai le sentiment que désormais, l'état d'esprit est à la synergie, entre les associations régionales, le comité central et l'équipe opérationnelle de la faîtière. Tous nous travaillons ensemble pour cette vision de l'avenir qui, désormais nous appartient. Il ne nous reste plus qu'à la réaliser!

Michel Jeanbourquin
Président

Beat Ris et Konrad Stokar, directeurs

Oser la nouveauté, approfondir l'existant

L'année 2018 a apporté un nouvel élan considérable. Nous avons constaté des progrès et des signes encourageants à des niveaux les plus divers. L'un des moments forts a été lorsque la Fondation Denk an mich a sélectionné parmi plus de 50 propositions le projet d'une plate-forme d'assistance numérique appelée CléA pour l'inscrire parmi ses 10 projets de son jubilé. Grâce à de généreux soutiens, l'organisation faîtière a pu démarrer les travaux et fonder en mars 2019 l'association CléA. Le projet CléA s'intègre parfaitement dans la nouvelle stratégie jusqu'en 2023, qui a été élaborée par le comité central et adoptée dans le cadre d'une procédure en plusieurs étapes. Vivre avec une assistance est l'un des six thèmes-clés. Nous vous présentons la stratégie en détail à la page 8.
En juillet, nous avons accueilli notre nouvelle collaboratrice administrative au sein de l'organisation faîtière. Depuis, Muriel Schüpbach soutient l'Association dans tous les domaines. Nous profitons pleinement de sa langue maternelle française. Muriel a succédé à Beatrix Huguenin Brunner, qui a quitté à sa propre demande l'Association en juillet 2018.
D'importantes nouveautés ont également été apportées à notre offre: ainsi, nous avons soutenu pour la première fois des vacances individuelles de personnes atteintes d'un handicap et organisé un voyage à travers l'Allemagne. Un atelier organisé à Lucerne sur le thème de la paralysie cérébrale et l'alimentation a suscité beaucoup d'intérêt.

Parallèlement aux nouveautés, nous avons approfondi des thèmes existants. En premier lieu l'étroite collaboration avec le Comité central, les associations régionales, l'Office fédéral des assurances sociales ainsi que la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral. Tout cela constitue, selon nous, une solide base pour négocier les nouveaux contrats de prestations à partir de 2020. Vous trouverez les résultats financiers détaillés de l'organisation faîtière pour l'année sous revue à la page 18.

Nous remercions les collaborateurs du secrétariat pour leur précieux travail, le Comité central pour sa confiance, et les Directrices et Directeurs ainsi que les membres des comités des Associations régionales pour leur collaboration agréable et constructive. Nous remercions également sincèrement la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, la fondation Denk an mich et les autres partenaires pour leur soutien financier et idéologique de nos préoccupations communes.

Soleure, mai 2019
Beat Ris & Konrad Stokar, Directeurs

Stratégie 2019-2023

Cette stratégie a été élaborée sur la base de l'atelier «Zukunftsplanung», de la Rencontre des Directrices et Directeurs et de la Conférence des Président(e)s. Le Comité central a fait une synthèse et formulé les objectifs stratégiques suivants:

Cette stratégie s'adresse prioritairement aux personnes concernées. Dans notre stratégie, nous appelons personnes concernées, les personnes porteuses de paralysie cérébrale.

Préambule:
La stratégie a été élaborée en conformité avec l'article 2 des statuts de l'Association Cerebral Suisse et en conformité avec la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées conclue le 13 décembre 2006 et entrée en vigueur en Suisse le 15 mai 2014.

Objectif stratégique:
Promouvoir et revendiquer la vie avec une assistance
Points essentiels:
- Projet CléA
- Manifestations, conférences sur ce thème
- Formations pour les employeurs d'assistants personnels (personnes concernées et parents)
- Renforcer la synergie entre les acteurs
- Utiliser la méthode PPA comme soutien
- Montrer l'exemple, il vaut la peine d'être actif pour viser la sortie de l'institution.
- Préparation des enfants et des adolescents à la vie avec une assistance

Objectif stratégique:
Promouvoir et revendiquer une sexualité librement déterminée
Points essentiels:
- Autonomisation et confiance en soi, sensibilisation et éducation des personnes porteuses d'une Paralysie Cerebrale sur le thème de la sexualité et du couple
- Sensibilisation de la société ainsi que des professionnels/institutions et des proches
- Contribution des adultes avec une PC à la formation d'assistant sexuel et en définir les cahiers des charges

Objectif stratégique:
Promouvoir et revendiquer la représentation par les pairs
Points essentiels:
- Faciliter l'accès à la formation et à l'enseignement pour les concernées
- Service de réseautage de pairs: parents et personnes concernées
- Soutenir l'engagement des personnes en situation de handicap
- Entretenir un réseau d'employeurs pour les personnes en situation de handicap
- Mise en évidence d'exemples concrets.

Objectif stratégique:
Assurer le financement de l'Association Cerebral Suisse
Points essentiels:
- Négociation du contrat OFAS
- Actualisation de la convention avec la fondation Cerebral
- Répartition des fonds aux Associations régionales

Objectif stratégique:
Consolider les synergies entre les Associations régionales, la faitière et la Fondation Cerebral
Points essentiels:
- Proposer un soutien compétent aux associations régionales
- Développer des actions communes Associations régionales, Faitière et Fondation
- Développer les échanges entre les régions
- Renforcer le lien avec la Fondation

Objectif stratégique:
Politique sociale et santé
Points essentiels:
- Lobbying
- Informations/orientations sur les développements des thématiques de santé publique pour les personnes en situation de handicap
- Favoriser le dialogue entre personnes concernées, thérapeutes et proches

Le calendrier de mise en œuvre des différents points stratégiques sera fixé par la Direction et le Comité central et communiqué ultérieurement.

La stratégie a été approuvée par l'Assemblée des Délégués le 20 octobre 2018.

Réorientation stratégique

L'Association Cerebral Suisse a élaboré une nouvelle stratégie (voir article p. 8) qui a d'ores et déjà une influence sur le développement de prestations de services existantes et sur la conception de nouvelles prestations de services.

Thème stratégique «Assistance»: l'objectif premier de la nouvelle stratégie consiste à encourager la vie avec assistance et à en exiger le droit. Le modèle de l'Assistance personnelle est reconnu comme la base d'une vie autodéterminée. Beaucoup de personnes en situation de handicap doivent pourtant surmonter de gros obstacles pour obtenir de l' assistance. L'Association Cerebral Suisse développe des prestations de services et des projets afin de leur en simplifier l'accès.

CléA, une aide à l'Assistance: CléA est un exemple en la matière. l'Association Cerebral Suisse aspire à développer une plate-forme Internet sur laquelle on pourra facilement rechercher et trouver des assistant(e)s adéquat(e)s ainsi que coordonner et gérer leurs interventions. L'équipe du projet se compose de personnes ayant de l'expérience en matière d'assistance en raison de leur fonction d'employeur/euse ou d'employé(e), ainsi que de professionnel(le)s. La fondation d'une association de soutien indépendante a été préparée et finalisée en mars 2019. Le projet CléA a été primé par la Fondation Denk an mich comme projet de son jubilé, ce qui lui a valu un financement de CHF 50 000.–.

Série de cours «Vivre avec une assistance: trucs et astuces»: en 2018, l'Association Cerebral Suisse a développé une série de cours pour les employeurs/euses actuel(le)s ainsi que les futur(e)s employeurs/euses d'assistant(e)s personnel(le)s. Au moyen d'exposés spécialisés, la série de cours organisée sur quatre demi-journées a donné des informations sur les principales conditions préalables pour obtenir une contribution d'assistance de l'AI, ainsi que sur les tâches et obligations des personnes ayant recours à une assistance. Le cours avait pour principaux objectifs la mise en réseau ainsi que l'encouragement de l'entraide. Cette prestation a eu un effet multiplicateur: les participants du cours, eux-mêmes concernés, assurent la direction d'autres cours avec le soutien administratif et financier de l'Association Cerebral Suisse.

Séminaire CerAdult: le séminaire CerAdult s'adresse à des personnes adultes atteintes d'une paralysie cérébrale. Le choix des thèmes et l'organisation sont confiés au groupe de travail, dans lequel interviennent des personnes elles-mêmes concernées. Grâce à l'augmentation des moyens financiers cette année, l'Association Cerebral Suisse a pu faire en sorte qu'un nombre record de 60 personnes ont participé en novembre au séminaire CerAdult. À l'aide d'exposés et d'un rapport d'expérience, les participant(e)s ont pu se pencher sur diverses méthodes de traitement de la spasticité.

Séminaire «Paralysie cérébrale et alimentation»: en juin, l'Association Cerebral Suisse a organisé un séminaire sur le thème de la paralysie cérébrale et de l'alimentation. Parmi les 25 participants, on dénombrait non seulement des professionnels, mais aussi beaucoup de personnes concernées et de proches qui s'intéressaient à cette problématique

complexe. Dans leurs exposés, les spécialistes ont expliqué en détail que l'alimentation est un sujet important et délicat pour de nombreuses personnes concernées et leur entourage.

Planification personnelle de l'avenir (PPA): cette année, l'Association Cerebral Suisse s'est engagée en faveur de la diffusion de la PPA en Suisse romande et au Tessin. En collaboration avec l'association WINklusion ainsi qu'atgabbes au Tessin, un cursus de formation en français a été prévu en Suisse romande et un autre en italien au Tessin en 2019. En Suisse alémanique, l'Association Cerebral Suisse a cofinancé la formation continue de cinq autres personnes avec et sans handicap désireuses de devenir modératrices ou modérateurs de la PPA.

Réseaux: des réseaux et des groupes de travail disséminés aux quatre coins de Suisse servent à concrétiser des objectifs communs et à tirer profit de synergies. L'Association Cerebral Suisse s'engage au sein des groupes de travail «Assistance» ainsi que «Travail et formation» d'Inclusion Handicap, de même qu'au sein du groupe de travail national «Prévention». De plus, l'organisation faîtière est représentée au sein de la communauté d'intérêts «Intégration et école», du GT Inclusion petite enfance, et du Réseau des droits de l'enfant. L'Association Cerebral Suisse est membre d'Inclusion Handicap, l'association faîtière des organisations de personnes handicapées, et d'Agile.ch, l'association faîtière des organisations d'entraide dans le monde du handicap en Suisse. Elle apporte ses connaissances dans la Conférence des associations de parents d'enfants handicapés, le réseau de Planification Personnelle de l'Avenir Suisse WINklusion, au comité de l'Association pour des soins médicaux adaptés aux besoins des personnes mentalement handicapées ou polyhandicapées, ainsi qu'au comité de l'Office spécialisé en voyages sans obstacles Mobility International Suisse. Au sein du groupe de travail «Prestations de services et concepts art. 74» auprès de l'Office fédéral des assurances sociales, l'Association Cerebral Suisse a influé sur l'extension du catalogue de prestations de la nouvelle circulaire pour une reconnaissance des prestations de services effectuées par les pairs ainsi que pour l'encouragement de l'autoreprésentation et de l'entraide.

Eurokey:
L'Association Cerebral Suisse est depuis plusieurs années un service de distribution autorisé de l'Eurokey. Les membres de nos associations régionales obtiennent la clé à moindre coût. Désormais, l'attestation de la Fondation Cerebral suffit pour attester du handicap, ce qui simplifie considérablement le travail administratif.

Parcours – sport for all:
Le parcours de jeux inclusif est apprécié de toutes parts. Il est prêté à des particuliers, à des institutions et régulièrement pour diverses manifestations organisées par nos associations régionales, ainsi qu'utilisé lors de la Journée PluSport.

Nouveaux horizons ou terrains connus

«Avez-vous envie de nouveauté ou préférez-vous retrouver des endroits que vous connaissez déjà?»
Toutes les personnes intéressées par les offres de vacances de l'Association Cerebral Suisse se sont penchées sur cette question. Pour beaucoup, la décision a été facile et la réponse vite trouvée: seules les vacances balnéaires connues et appréciées ou les journées de détente dans le Tyrol du sud étaient envisageables.

«Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu?»
«Tout! J'ai adoré les gens, l'hôtel, l'environnement! Tout était tout simplement super, et j'y serais bien resté!»

Participant aux vacances balnéaires à Ténériffe, réponse notée dans le questionnaire de satisfaction.

«Qu'est-ce qui vous motive à participer à un cours de vacances en tant qu'assistante?»
«Retrouver d'anciens amis et m'en faire de nouveaux».

Assistante à Majorque, réponse notée dans le questionnaire de satisfaction

Le cours de vacances d'été dans le Tyrol du sud a de nouveau suscité un vif intérêt. Deux vacanciers de plus que prévu parmi les participants – principalement en fauteuil roulant manuel ou électrique – ont pu profiter de l'offre grâce aux guides de voyage flexibles et aux assistant(e)s qui se sont mis rapidement à disposition.

«Vous sentiez-vous suffisamment préparée pour cette mission?»
«Oui, on m'a aidée lorsque j'avais des doutes. La rencontre préalable et la visite m'ont été très utiles».

Assistante au Tyrol du sud, réponse notée dans le questionnaire de satisfaction.

Le voyage à travers l'Allemagne était une nouvelle offre dans le programme.
Le voyage en car de Berlin à Rheinsberg et Behringen ont offert aux vacancières et vacanciers demandant beaucoup de soins la possibilité de découvrir l'Allemagne en fauteuil roulant manuel ou électrique. L'hôtel Abba à Berlin, juste à côté du Kurfürstendamm, était un point de départ idéal pour admirer de nombreuses curiosités. La nature du parc national Hainich a offert un contraste bienvenu.

«Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu?»
«Le pied, géantissime!»

Participant au voyage à travers l'Allemagne réponse notée dans le questionnaire de satisfaction.

L'inclusion, l'autodétermination et l'égalité sont des revendications essentielles de l'Association Cerebral Suisse. Sur la base de ces valeurs fondamentales est née une nouvelle offre étendue, à savoir le voyage individuel: **votre destination est notre but – planifiez vos vacances vous-même et nous vous apporterons notre aide.**

Les voyages individuels ont été conçus pour les personnes désireuses de passer des vacances inclusives et autonomes, et capables de chercher un(e) assistant(e) ainsi que de lui donner les instructions nécessaires. Pour cette offre, l'Association Cerebral Suisse a conclu un partenariat avec Kuoni.

Avec un peu de travail de conviction et au terme de nombreuses heures de consultation, quatre membres de l'Association Cerebral Suisse ont finalement pu profiter de ce projet pilote. Ces personnes ont pu organiser elles-mêmes – avec notre soutien – le voyage de leurs rêves.

L'inclusion et l'autodétermination dans les voyages sont riches en défis et exigent de la flexibilité de la part de tous. Le travail supplémentaire pour les professionnels des voyages et les voyageurs eux-mêmes ne doit pas être sous-estimé. Mais les efforts sont toujours récompensés. L'Association Cerebral Suisse continuera de s'investir en faveur de ces valeurs et dans l'organisation de voyages.

Les formations initiales et continues des assistant(e)s et des bénévoles sont importantes pour nous.
PluSport, Procap, insieme Suisse et l'Association Cerebral Suisse organisent deux fois par an le séminaire «pour accompagnants Camps sportifs et voyages». L'organisation faîtière a financé le séminaire en allemand pour cinq bénévoles.

L'Association Cerebral Suisse remercie sincèrement toutes et tous les responsables des voyages et des soins ainsi que les «ancien(ne)s» assistant(e)s bénévoles et les nombreux/euses nouveaux/nouvelles pour leur remarquable engagement. Nous remercions également les civilistes qui ont effectué leurs jours de service dans nos cours de vacances.

Et enfin, un grand merci aux vacancières et vacanciers qui nous restent fidèles depuis des années, ou qui ont redécouvert le voyage avec l'Association Cerebral Suisse.

Nos cours de vacances 2018 en chiffres

Etranger

53 Vacancières/Vacanciers avec accompagnement complet
651 Jours de vacances effectués

69 Assistant(e)s et responsables engagés
Près de 10 000 heures d'assistance effectuées bénévolement!

Les personnes en situation de handicap ont passé des journées, des heures et des moments très variés dans le cadre des vacances de l'Association Cerebral Suisse. Grâce à la prise en charge des coûts de voyage pour l'équipe d'assistant(e)s par l'organisation faîtière, il a été possible de proposer aux membres des 20 associations régionales des vacances à un prix abordable.

Nos offres à l'étranger ainsi que les offres de décharge et de vacances en Suisse des associations régionales sont soutenues financièrement par la Fondation «Denk am mich» ainsi que par la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral. Un grand merci pour ces partenariats fidèles et particulièrement agréables.

DENK AN MICH
Ferien und Freizeit für Behinderte

Cerebral

Manifestations, dossiers et trains à double étage

L'Association Cerebral Suisse appréhende la politique en faveur des personnes handicapées de manière globale. Dans tous les domaines de la vie des personnes en situation de handicap, il est possible de mettre en avant des valeurs telles que l'autodétermination et l'autoreprésentation. De nouveaux progrès ont été réalisés en 2018, mais des débats houleux ont aussi eu lieu.

La Place fédérale de Berne ne paraît jamais aussi grande que lorsque l'on se retrouve dans un petit groupe clairsemé avec d'autres représentantes et représentants de l'Association Cerebral Suisse par six degrés et sous une pluie battante devant le Palais du Parlement. Agile.ch avait appelé à manifester pour l'égalité des personnes en situation de handicap. Au lieu des 300 personnes présentes, ce sont des milliers qui auraient pu trouver de la place en ce 16 mars. Certains se souviennent d'ailleurs probablement encore que 8000 personnes étaient descendues dans la rue il y a 20 ans pour la même cause.

Des progrès en matière de politique en faveur des personnes handicapées se dessinent

Mais le monde des personnes en situation de handicap en Suisse a évolué sous plusieurs aspects depuis 1998. Notre Constitution fédérale exige l'égalité des personnes en situation de handicap et protège les personnes concernées de la discrimination. Et nous avons la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées qui a été ratifiée en 2014. Ces aboutissements commencent doucement à payer mais dans certains secteurs, c'est plutôt laborieux. Peut-être, les progrès visibles par exemple dans les transports publics et l'affreuse météo expliquent-ils le fait que le 16 mars, les activistes aient été moins nombreux que ce que nous espérions. Malgré tout, la manifestation reste un précieux souvenir. Car elle a littéralement donné le coup d'envoi d'une année bien remplie en matière d'avancées importantes sur le plan de la politique en faveur des personnes handicapées.

Le Conseil fédéral déclare l'autodétermination comme une nécessité

Un coup d'éclat des plus hautes autorités suivait déjà en mai. Le Conseil fédéral a passé pratiquement une nuit entière à présenter son premier rapport sur la politique en faveur des personnes handicapées. Le gouvernement a souligné qu'un handicap n'est pas un problème purement individuel ou médical, mais qu'il se développe en interaction avec l'environnement social. La politique en faveur des personnes handicapée est une tâche pluridisciplinaire qui englobe tous les domaines sociaux et politiques. Le gouvernement argumente donc ici tout à fait dans le sens de l'Association et de sa Commission politique en faveur des personnes en situation de handicap.

Notamment grâce à l'accent mis sur l'autodétermination, la position du Conseil fédéral mérite notre plein soutien, car il va en direction de l'inclusion. Si, en lien avec cette prose de position, on ne parle plus uniquement d'«intégration» des personnes en situation de handicap mais d'une véritable «autoreprésentation», le rapport constitue effectivement un jalon important.

Des obstacles compliquent toujours la participation à la vie politique

Le chemin vers une participation politique complète des personnes en situation de handicap en Suisse reste toutefois très long: c'est ce que montrent notamment les articles publiés dans le magazine sur le même sujet. Zara Cochard, une auteure de Suisse romande atteinte non seulement de paralysie cérébrale mais aussi d'un très fort handicap visuel, a décrit combien il est difficile pour elle d'exercer ses droits politiques. Les documents ne lui sont pas accessibles, aussi préfère-t-elle ne pas participer du tout. Islam Alijaj, également lui-même handicapé, a étudié les avantages et les inconvénients du vote électronique. Précisément pour les personnes en situation de handicap, des procédures électroniques de vote et d'élection ouvriraient de nouvelles possibilités bienvenues de participation à la conception du processus politique. Or jusqu'à présent, ce sont surtout de grandes réflexions autour de la sécurité concernant le vote électronique qui l'emportent, d'où le report de son introduction.

Les électrices et électeurs souhaitent que les personnes assurées puissent être surveillées

Les personnes en situation de handicap se sont trouvées au cours de l'année sous les feux d'une votation populaire d'ampleur nationale. Le référendum contre la partie générale du droit des assurances sociales a abouti et a été soumis à un vote en novembre, au terme d'un vif débat. L'Association Cerebral Suisse avait décidé de choisir le non, alors que les électeurs/trices ont voté pour. Par conséquent, les autorités compétentes peuvent maintenant ordonner des surveillances de très grande ampleur des personnes assurées afin de prévenir les abus. La décision doit être acceptée sans discussion; mais les autres associations de personnes handicapées conserveront tout leur esprit critique vis-à-vis de la mise en œuvre.

Débat difficile autour des nouveaux trains à double étage

Cette attention permanente est plus nécessaire que jamais, car les milieux qui opposent parfois une âpre résistance face aux préoccupations des personnes en situation de handicap, disposent également d'arguments: ainsi, le débat autour du nouveau train à double étage des CFF a montré avant la fin de l'année qu'en dépit des progrès législatifs mentionnés au début, il reste toujours possible en Suisse d'obtenir la bénédiction du Tribunal administratif fédéral pour mettre sur les rails un train qui, malgré son coût de 2 milliards de CHF, empêcherait un grand nombre de personnes handicapées de l'utiliser de manière autonome pendant les 40 prochaines années. L'Association Cerebral Suisse a donc salué la décision de l'Association faîtière politique Inclusion Handicap de saisir le Tribunal fédéral pour déposer une plainte contre le verdict hautement problématique du Tribunal administratif fédéral.

Participation à des consultations

Outre les points essentiels mentionnés, la Commission politique en faveur des personnes en situation de handicap présidée par Rolf Schuler, membre du comité central, s'est penchée sur toute une série d'interventions importantes, et a pris part notam-

ment à trois affaires lors des procédures de consultation officielles. Ainsi, elle s'est notamment montrée très critique vis-à-vis du modèle concernant la stabilisation de l'AVS après que la révision de cette dernière a été rejetée par les urnes. Mais selon l'Association, le nouveau modèle renferme également des risques considérables pour les personnes en situation de handicap, notamment si le financement devait intervenir par le biais de la taxe sur la valeur ajoutée et non via des cotisations salariales. Par ailleurs, l'Association s'est manifestée en faveur d'une meilleure considération des personnes qui travaillent et s'occupent des soins de leurs proches. Elle a également rendu un avis positif sur la modification de la loi sur les stupéfiants, afin d'autoriser des essais pilotes avec du cannabis à des fins récréatives. Elle a par ailleurs souligné que des progrès législatifs sont nécessaires également en ce qui concerne le cannabis à des fins thérapeutiques.

Le registre de la PC mérite d'être soutenu

Les questions médicales restent importantes pour l'Association Cerebral Suisse. De nombreuses personnes concernées ont du mal à trouver des professionnels appropriés qui soient prêts à leur offrir un suivi thérapeutique. Le problème est récurrent, notamment pour les adultes atteints de PC. Les efforts autour du «Registre de la Paralysie Cérébrale» (Swiss-CP-Reg) sont d'autant plus importants. Ancré au sein de l'Hôpital de l'Île de Berne, ce projet de recherche d'ampleur nationale étudie les tenants et les aboutissants médicaux du handicap et les conditions de vie des personnes concernées. Des cliniques des quatre coins de Suisse y prennent part. L'accent est mis actuellement sur la pédiatrie, où il faut espérer que les efforts s'avèreront payants au cours des prochaines décennies également pour les adultes.

Car ne l'oublions pas: un enfant atteint de PC vient au monde en moyenne tous les deux jours en Suisse. Nous nous engageons depuis plus de 60 ans en faveur de ces personnes et de leurs proches, ainsi que des professionnel(le)s et des personnes intéressées. Quand il le faut, même sur la Place fédérale, sous la pluie et par six degrés.

Bilan

	31.12.2018	31.12.2017
Actifs		
Caisse, CP, banque	241 319.21	151 138.40
Avoirs débiteurs	0.00	0.00
Impôts anticipés	11 656.59	12 097.23
Intérêts courus	3 933.00	3 933.53
Comptes de régulation actifs	6 367.95	11 726.76
Actifs circulants	**263 276.75**	**178 895.92**
Comptes de dépôts	94 788.52	183 468.20
Obligations	1 102 536.95	1 161 672.25
Fonds immobiliers	200 584.30	226 543.35
Actions et dérivés	578 141.11	646 105.55
Actifs immobilisés	**1 976 050.88**	**2 217 789.35**
Total Actifs	**2 239 327.63**	**2 396 685.27**
Passifs		
Comptes de régulation passifs	35 221.84	62 246.27
Comptes de régulation passifs	**35 221.84**	**62 246.27**
Fonds de fluctuation OFAS (Art. 74)	70 793.00	84 495.00
Compte CAPEH	3 255.55	2 526.50
Compte Parcours	6 177.55	6 297.55
Fonds affectés	**80 226.10**	**93 319.05**
Obligations	**115 447.94**	**155 565.32**
Capital de l'Association	2 065 465.79	2 030 939.69
Provisions PPA	115 643.66	115 643.66
Provisions soutien sous-traitants	73 712.50	73 712.50
Bénéfice/Perte	–130 942.26	20 824.10
Fortune de l'Association	**2 123 879.69**	**2 241 119.95**
Total Passifs	**2 239 327.63**	**2 396 685.27**

Comptes d'exploitation

Dépenses	Comptes 2018	Comptes 2017
Charges de personnel		
Salaires	419 305.30	427 314.75
Charges sociales	73 656.70	71 820.12
Autres charges de personnel (formation/recrutement)	6 529.09	7 468.93
Frais (Comité Central/faîtière)	23 068.85	12 276.90
Personnel vacances (sans salaire propre)	38 898.95	42 928.20
Honoraires (traductions et autres honoraires)	2 477.10	18 863.75
Total frais de personnel et de prestations de service	**563 935.99**	**580 672.65**
Charges d'exploitation		
Charges location	22 842.24	22 584.70
Charges d'administration et d'entretien	25 958.32	40 240.48
Charges finances	13 166.67	13 571.90
Conférences	26 120.75	20 975.45
Total charges d'exploitation	**88 087.98**	**97 372.53**
Prestations (hors Art. 74)		
Charges cours de vacances	204 561.91	199 929.92
Projet PPA (Planification personelle de l'avenir)	23 110.00	8 675.55
Total prestations (hors Art. 74)	**227 671.91**	**208 605.47**
Cours d'un jour (Art. 74 LAI)		
Journée des parents/grands-parents	6 258.30	8 834.00
Conférence CerAdult	9 975.90	7 045.00
Workshop PPA	0.00	3 479.20
Conférence «Paralysie cérébrale et alimentation»	1 845.70	0.00
Série de cours «Assistance»	1 228.80	0.00
Total cours d'un jour Art. 74 LAI	**19 308.70**	**19 358.20**
Relations publiques et publications		
Magazine, publications, site internet	59 073.40	81 178.25
Relations publiques, actions politiques	24 714.22	51 849.01
Activités spécifiques	3 457.80	527.70
Total relations publiques et publications	**87 245.42**	**133 554.96**
Préstations aux associations régionales		
Subventions pour les sous-traitants (OFAS)	1 674 425.50	1 802 331.50
Montants de base et cotisations	370 177.75	370 196.50
Total prestations aux associations régionales	**2 044 603.25**	**2 172 528.00**
Total dépenses	**3 030 853.25**	**3 212 091.81**

Comptes d'exploitation

Recettes comptes	Comptes 2018	Comptes 2017
Prestations OFAS (en faveur de la faîtière)	302 562.00	288 860.00
Indemnité par l'OFAS (en faveur de la faîtière)	43 682.00	41 075.00
Subventions pour les sous-traitants (OFAS)	1 674 426.00	1 802 332.00
Contribution Fondation Cerebral	800 000.00	800 000.00
Contribution Fondation «Denk an mich» (vacances)	14 975.00	22 470.00
Produits de cours	320.00	0.0
Dons	1 686.28	2 042.98
Contribution participant(e)s aux frais de vacances	101 920.60	100 519.75
Vente publications	383.80	251.00
Legs	5 000.00	7 175.00
Total recettes	**2 944 955.68**	**3 064 725.73**
Résultats d'exploitation	**–85 897.57**	**–147 366.08**
Produits financiers	33 583.98	35 770.72
Gains de cours réalisés	722.07	8 136.70
Pertes de cours réalisées	–2 394.86	–18.00
Pertes de cours non réalisées	–78 996.48	–3 069.80
Gains de cours non réalisés	0.00	95 907.51
Bénéfice finance	**–47 085.29**	**136 727.13**
Profits exceptionnels	2 040.60	0.00
Dissolution de provisions soutien régions	0.00	22 787.50
Dissolution de provisions PPA	0.00	8 675.55
Résultat exceptionnel, hors période	**2 040.60**	**31 463.05**
Perte / Bénéfice	**–130 942.26**	**20 824.10**

Tableau des flux financiers

	31.12.2018	31.12.2017
Flux de fonds lié aux activités d'exploitation		
Résultat de l'excercice financier	–130 942.26	20 824.10
Réajustement de valeur des immobilisations financières	78 996.48	–92 837.71
Diminuation provision PPA	0.00	–8 675.55
Diminuation provision soutien	0.00	–22 787.50
Total	**–51 945.78**	**–103 476.66**
Changement débiteurs	0.00	3 839.80
Changement autres créances	441.17	46.32
Changement comptes de régulation actifs	5 358.81	206 145.35
Changement autres passifs	0.00	229.28
Changement comptes de régulation passifs	–27 024.43	–178 767.84
Changement des fonds affectés (à un usage précis)	609.05	–192.30
Flux financier net d'exploitation	**–20 615.40**	**31 300.61**
Flux financier des investissements		
–Investissements liés aux placements de capitaux	–14 586.76	–69 544.79
+Désinvestissements liés aux placements de capitaux	88 649.07	61 754.35
Flux financier net des investissements	**74 062.31**	**–7 790.44**
Flux financier des activités de financement	**0.00**	**0.00**
Solde net changement des moyens de paiement	**1 501.13**	**–79 966.49**
Justification du tableau de financement lié aux changements des fonds financiers		
Solde net changement de moyens de payement		
Avoirs en liquidité au 1er janvier	334 606.60	414 573.09
Avoirs en liquidité au 31 décembre	336 107.73	334 606.60
Variation des liquidités	**1 501.13**	**–79 966.49**

Prestations aux associations régionales

Prestations	2018	2017
Montants de base	300 000.00	300 000.00
Cotisations	41 286.00	42 086.00
Formation des régions	56.80	2 985.40
Réunion des Directeurs / Autres	5 772.45	879.60
Contributions de soutien	23 062.50	24 245.50
Total	**370 177.75**	**370 196.50**

En plus des prestations déjà citées, les associations régionales ont reçu les sommes suivantes, relatives aux prestations réglées par le contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS):

Subventions de l'OFAS	1 674 425.50	1 802 331.50
Total prestations aux associations régionales	**2 044 603.25**	**2 172 528.00**

Merci

Notre travail est possible grâce au soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales et de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral. Nous remercions aussi chaleureusement la Fondation «Denk an mich». Sa contribution nous permet depuis de nombreuses années de proposer des services répondant aux besoins de nos membres à des prix abordables, comme par exemple les vacances à l'étranger. Nous remercions également les responsables et les assistant-e-s de voyage. Ils/elles ont toute notre reconnaissance pour leur travail exceptionnel. Nous adressons un grand merci à la direction, sans oublier les collaboratrices du secrétariat, dont l'engagement professionnel est la clé de notre succès. Merci!

Les contributions se composent comme suit	2018	2017
Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, Berne	800 000.00	800 000.00
Fondation «Denk an mich», Zurich	14 975.00	22 470.00
Dons	1 686.28	2 042.98
Legs	5 000.00	7 175.00
Total	**821 661.28**	**831 687.98**
L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS, selon contrat)	**2 020 670.00**	**2 132 267.00**
pour les Associations régionales	1 674 426.00	1 802 332.00
Dépenses faîtière	302 562.00	288 860.00
Dédommagement tâches faitière	43 682.00	41 075.00

Nous remercions chaque donatrice et chaque donateur.

Annexe aux comptes annuels 31.12.2018

Indications relatives aux principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment aux articles traitant de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO) ainsi qu'aux prescriptions de la SWISS GAAP RPC 21.

Forme juridique, but et bases juridiques

L'Association Cerebral Suisse est une association. Elle a été fondée en 1957 par des parents comme organisation d'entraide. En tant qu'organisation faîtière de 20 associations régionales, elle représente, encourage et coordonne les besoins des personnes handicapées d'origine moteur cérébral et/ou polyhandicapées, des familles et des spécialistes au niveau national. Les associations régionales et les membres sont la base de l'Association Cerebral Suisse. L'association, avec siège à Soleure, est inscrite au registre du commerce du canton de Soleure depuis le 31.8.1993 sous le numéro d'identification 260.6.000.023-1 (nom antérieur: Association suisse en faveur des infirmes moteurs cérébral, ASIMC).

Statuts	15.09.2007
Règlement financier/directives de placement	1.1.2004 / 17.2.2006 / 12.5.2014
Règlement d'entreprise et d'organisation	22.08.2006 / 21.10.2006 / 21.10.2017
Règlement du personnel et de frais	15.03.2010 / 01.10.2017
Règlement des dépenses du comité central	01.01.2018
Organigramme	09.2010 / 11.2015 / 01.2018 / 08.2018

Organes: Comité Central

Président	Michel Jeanbourquin
Vice-président	René Kälin
Membre	Laurent Junier
Membre	Rolf Schuler
Membre	Dominique Hubleur
Membre	Thomas Z'Rotz

Secrétariat

Direction, communication/défense des intérêts	Konrad Stokar
Direction, finances/personnel/administration	Beat Ris
Assistante de la direction	Beatrix Huguenin Brunner (jusqu'à juillet 2018)
Assistante secrétariat/collaboratrice administrative	Muriel Schüpbach (à partir de juillet 2018)
Responsable des prestations de service et projets	Maja Cuk-Greiner
Secrétariat	Susanne Schmucki

Organe de révision

Villiger Treuhand, Bleichenmattstrasse 33, 4562 Biberist, RAB-Nr.: 50056

Informations concernant les comptes annuels

Les immobilisations financières se composent d'obligations suisses et étrangères ainsi que d'actions. Les obligations sont de très longue durée. Les titres sont évalués au cours d'échange. D'autres actifs et passifs sont évalués à la valeur nominale sous déduction des corrections de valeur nécessaires. Les gains/pertes de cours non réalisés figurent séparément dans les comptes d'exploitation. Les intérêts courus obtenus jusqu'à la fin de l'année sur les obligations sont transitoirement comptabilisés comme intérêts dans les comptes de régulation actifs.

Sources de financement

L'accord concernant la collaboration avec la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral Berne, a été accepté par l'Assemblée des délégués le 7.11.2009. Le contrat sur l'octroi d'aides financières avec l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) a été signé le 29.1.2015 par les différentes parties. Il est valable depuis le 1er janvier 2015 pour quatre ans jusqu'à fin 2018. L'OFAS a introduit une année intermédiaire pour 2019 avec les mêmes conditions. Le contrat avec l'OFAS a été signé le 14.06.2018.

Rapport de performance

L'Association Cerebral Suisse assure des prestations de service compétents et innovatrices:

- Conseil pour des personnes handicapées d'origine moteur cérébral, leurs familles et pour les professionels
- Informations spécialisées (centrale d' informations et de documentation, publications)
- Offres de formation (cours pour adolescents, audultes, parents, accompagnantes de parents)
- Offres de vacances/cours de vacances
- Représentation des intérêts/politique sociale
- Relations publiques

Les retombées financières des prestations apparaissent dans les comptes d'exploitation.

Nombre d'emploi à plein temps

Le nombre d'équivalents plein temps en moyenne annuelle n'a pas dépassé dix postes en 2018 et 2017.

Fonds propres	CHF
Capital de l'Association au 01.01.2018	2 065 465.79
Provisions PPA	115 643.66
Provisions soutien sous-traitants	73 712.50
Perte 2018	–130 942.26
Fortune au 31.12.2018	2 123 879.69
Obligations de tiers au 31.12. 2018	50 000.00

Justification fonds affectés	CHF
Fonds de fluctuation OFAS Art. 74	
Solde intitial au 01.01.2018	84 495.00
Variation des moyens financiers	–13 702.00
Solde final au 31.12.2018	70 793.00
Compte «Parcours»	
Solde intitial au 01.01.2018	6 297.55
Variation des moyens financiers	–120.00
Solde final au 31.12.2018	6 177.55
Compte «CAPEH»	
Solde intitial au 01.01.2018	2 526.50
Variation des moyens financiers	729.05
Solde final au 31.12.2018	3 255.55
Rémunérations acquittées	
Rémunérations au Comité central	5 979.50
dont au Président	2 950.75
Rémunérations à la Direction	216 496.10
Total rémunérations	222 475.60

VILLIGER TREUHAND

Villiger Treuhand AG Bleichemattstr. 33 Postfach 4562 Biberist Telefon 032 672 21 21 info@villiger-treuhand.ch

Rapport de l'organe de révision

En notre qualite d'organe de revision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de resultat, tableau des flux de tresorerie et annexe) de l'Association Cerebral Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité central alors que notre mission consiste a contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de maniere telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications detaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du systeme de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées a détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appreciation le compte annuel procure une image conforme aux rapports effectifs de l'etat de la fortune, de la situation financière et du niveau de rendement conformément au Swiss GAAP RPC. En outre, lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concemant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes a la loi et aux statuts.

Biberist, 5 mars 2019

VILLIGER TREUHAND AG

Patricia Villiger
reviseur responsable
experte-réviseur agréée

Wir sind in Ihrer Nähe!

Nous sommes près de chez vous!

Cerebral

Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera

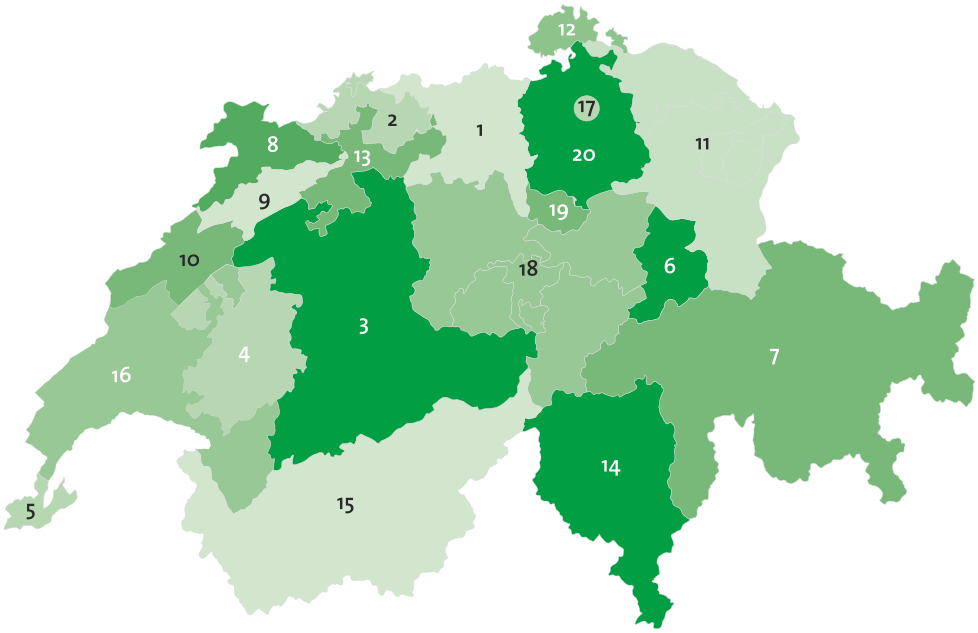

1 **AG**
Vereinigung Cerebral Aargau

2 **BS**
Vereinigung Cerebral Basel

3 **BE**
Vereinigung Cerebral Bern
Association Cerebral Berne

4 **FR**
Vereinigung Cerebral Freiburg
Association Cerebral Fribourg

5 **GE**
Association Cerebral Genève

6 **GL**
insieme / Cerebral Glarus

7 **GR**
insieme Cerebral Graubünden

8 **Jura**
Association Cerebral Jura

9 **Jura bernois**
Association insieme Cerebral Jura bernois

10 **NE**
Association Cerebral Neuchâtel

11 **Ostschweiz**
Vereinigung Cerebral Ostschweiz

12 **SH**
Vereinigung Cerebral Schaffhausen

13 **SO**
Vereinigung Cerebral Solothurn

14 **TI**
atgabbes

15 **VS**
Vereinigung Cerebral Wallis
Association Cerebral Valais

16 **VD**
Association Cerebral Vaud

17 **Winterthur**
Vereinigung insieme Cerebral Winterthur

18 **Zentralschweiz**
Vereinigung Cerebral Zentralschweiz

19 **ZG**
Vereinigung insieme Cerebral Zug

20 **ZH**
Vereinigung Cerebral Zürich

Organisation et adresses (Etat: 1 mai 2019)

Comité central

Président
Michel Jeanbourquin
Prom. de la Borgne 5
1967 Bramois
michel.jeanbourquin@
vereinigung-cerebral.ch

Vice-président
René Kälin
Ziegelbrückstrasse 2
8718 Schänis
rene@frisbee-networking.ch

Membres
Dominique Hubleur
5, coinat d'Essertiau
2942 Alle
d.hubleur@bluewin.ch

Laurent Junier
14 chemin de la Farandole
1052 Le Mont-sur-Lausanne
laurent.junier@bluewin.ch

Rolf Schuler
Mädergutstr. 5
3018 Bern
schubue@gmail.com

Thomas Z'Rotz
Kohlgraben 5
6370 Stans
thomas@zrotz.ch

Secrétariat

Zuchwilerstrasse 43
4500 Solothurn
Tel. 032 622 22 21
info@vereinigung-cerebral.ch

Equipe
Beat Ris et Konrad Stokar (Directeurs), Maja Cuk-Greiner, Muriel Schüpbach, Susanne Schmucki.

Vereinigung Cerebral Aargau
Boonackerweg 6
5524 Niederwil
Tel. 079 962 24 14
sekretariat@cerebral-ag.ch
www.cerebral-ag.ch

Vereinigung Cerebral Basel
Bachlettenstrasse 12
4054 Basel
Tel. 061 271 45 66
info@cerebral-basel.ch
www.cerebral-basel.ch

Vereinigung Cerebral Bern
Fendringen 323
3178 Bösingen
Tel. 031 505 10 49
info.be@vereinigung-cerebral.ch
www.cerebral-bern.ch

Association Cerebral Fribourg
Route de Matran 61
1725 Posieux
Tel. 026 321 15 58
info@cerebral-fr.ch
www.cerebral-fr.ch

Association Cerebral Genève
Chemin-de-sur-le-Beau 16
1213 Onex
Tel. 022 757 49 66
info@cerebral-geneve.ch
www.cerebral-geneve.ch

insieme/Vereinigung Cerebral Glarus
Fuchsgut 21
8754 Netstal
Tel. 055 640 48 12
maya.allemann@gmx.ch
www.gl.vereinigung-cerebral.ch

insieme Cerebral Graubünden
Bahnhofstr. 3
7000 Chur
Tel. 081 250 40 38
info@insieme-cerebral-gr.ch
www.insieme-gr.ch

Association Cerebral Jura
Rue des Moulins 12
2800 Delémont
Tel. 032 422 66 55
info.ju@association-cerebral.ch
www.cerebral-jura.ch

Association insieme Cerebral Jura bernois
Rue Pierre-Pertuis 21
2710 Tavannes
Tel. 032 481 40 07
insiemecereb_jb@bluewin.ch
www.insiemecerebral-jurabernois.ch

Association Cerebral Neuchâtel
Ch. de l'Ouchette 2
2074 Marin-Epagnier
Tel. 032 754 31 95
info.ne@association-cerebral.ch
www.cerebral-neuchatel.ch

Vereinigung Cerebral Ostschweiz
Büechliacker 3, 9562 Märwil
Tel. 071 655 17 05
info@cerebral-ostschweiz.ch
www.cerebral-ostschweiz.ch

Vereinigung Cerebral Schaffhausen
Winkelriedstrasse 66
8203 Schaffhausen
Tel. 052 624 46 89
info.sh@vereinigung-cerebral.ch
www.vereinigung-cerebral.ch/sh

Vereinigung Cerebral Solothurn
Postfach 256
2544 Bettlach
Tel. 032 645 18 87
info@cerebral-so.ch
www.cerebral-so.ch

atgabbes (Ticino)
Via Canevascini 4
6900 Lugano-Besso
Tel. 091 972 88 78
info@atgabbes.ch
www.atgabbes.ch

Association Cerebral Vaud
Route de Berne 8
1081 Montpreveyres
Tel. 021 691 96 83
info@cerebralvaud.ch
www.cerebralvaud.ch

Association Cerebral Valais
9, Avenue de Tourbillon
1950 Sion
Tel. 027 346 70 44
info@cerebral-vs.ch
www.cerebral-vs.ch

Vereinigung insieme Cerebral Winterthur
Technikumstrasse 90
8400 Winterthur
Tel. 052 238 15 17
info@ic-winti.ch
www.ic-winti.ch

Vereinigung Cerebral Zentralschweiz
Horwerstrasse 81
6005 Luzern
Tel. 041 318 60 86
info@cerebral-zentral-schweiz.ch
www.cerebral-zentral-schweiz.ch

Vereinigung insieme Cerebral Zug
Bundesstrasse 15
6300 Zug
Tel. 041 710 85 00
info@insieme-cerebral.ch
www.insieme-cerebral.ch

Vereinigung Cerebral Zürich
Witikonerstrasse 15
8032 Zürich
Tel. 044 482 73 63
info@cerebral-zuerich.ch
www.cerebral-zuerich.ch

Autre sous-contractante

Schweiz. Vereinigung zugunsten von Personen mit Spina bifida und Hydrocephalus (SBH Schweiz)
Aehrenweg 6
8317 Tagelswangen
Tel. 076 496 99 69
geschaeftsstelle@spina-hydro.ch
www.spina-hydro.ch

Groupe d'entraide de personnes adultes

Simone Hostettler
Höheweg 3c
3053 Münchenbuchsee
Tel. 031 862 16 08

Groupe de travail «CerAdult»

Tobias Biber, Stefan Bösch, Angi Duss, Stefan Huber, René Kälin, Christine Rudin, Muriel Schüpbach.

Impressum

Rédaction	Konrad Stokar
Photos	des hôtes et des assistant(e)s de nos cours de vacances 2018 et des activités de la faitière. Michael Fritschi/fotowerk (p. 9).
Concept	divis, Soleure
Partenaire d'impression	Stämpfli AG, Berne
Traduction	Apostroph Group AG Berne, Lausanne, Lucerne, Zurich
Edition	200 ex. allemand, 50 ex. français
Ordre	Notre rapport annuel 2018 ■ peut être commandé au bureau général de l'Association Cerebral Suisse à Soleure (adresse voir la dernière page). ■ se trouve aussi sous forme électronique sur notre site internet.

Vereinigung Cerebral Schweiz | Association Cerebral Suisse | Associazione Cerebral Svizzera
Zuchwilerstrasse 43 | 4500 Solothurn | T +41 32 622 22 21 | info@vereinigung-cerebral.ch | www.vereinigung-cerebral.ch
www.facebook.com/associationcerebral.ch | Postkonto 45-2955-3